

DÉCISION DU MAIRE

Décision N° 63-2024	MOYENS GENERAUX <u>Marchés publics de prestations intellectuelles</u> Marché n° 2024-12 de prestations intellectuelles de diagnostic et d'études d'aménagement sur deux secteurs de la Ville de Clisson, passé avec la société SARL VOIX MIXTES (44)
------------------------	--

Le Maire,

VU le Code de la commande publique ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L.2122-22 ;

VU la Délibération du Conseil Municipal en date du 9 Juillet 2020, portant délégation du Conseil Municipal au Maire en termes de « marchés publics » ;

VU la consultation lancée par les services le 25 mars 2024 ;

VU le rapport d'analyse des offres établi par les services ;

CONSIDÉRANT l'ensemble du dossier ;

Prend la décision suivante :

Article 1. **ARRÊTE** la passation d'un marché de prestations intellectuelles de diagnostic et d'études d'aménagement sur deux secteurs de la Ville de Clisson, selon les modalités suivantes :

Titulaire du marché	Montant (en euros HT)
SARL VOIX MIXTES 1 PLACE DE L'EUROPE 44400 REZE	39 600.00 €

Article 2. **CHARGE** le pôle « Moyens Généraux », Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le responsable du service de gestion comptable du vignoble de l'exécution de la présente Décision qui sera publiée et transmise à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

Article 3. Communication en sera faite lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Clisson, le 13 mai 2024

Par délégation du Conseil Municipal,

Xavier Bonnet

Le Maire

Décision transmise à la Préfecture Le **21 MAI 2024**

Affichée le **21 MAI 2024**

